

centralisme cisleithan, en Hongrie par le centralisme magyar transleithan.

La Constitution garantissait les droits fondamentaux des citoyens, promettait toutes les institutions d'un gouvernement plus ou moins parlementaire, mais il s'agissait de savoir comment elle serait appliquée en réalité. Cette application dépendait exclusivement de la bureaucratie centraliste, et de la majorité centraliste allemande, hostile d'avance à tous les essais des Slaves pour rendre le centralisme plus supportable et en amoindrir les excès. La bureaucratie était l'obstacle le plus important à la réalisation d'un constitutionnalisme un peu libéral, de sorte que ses anciens abus réapparurent et que les droits garantis par la Constitution — principalement les droits nationaux — furent systématiquement méconnus par les bureaucrates allemands. Le progrès de l'évolution constitutionnelle et des libertés publiques était ainsi nécessairement arrêté par la seule volonté de la bureaucratie.

Cette nouvelle Constitution fait définitivement de la Cisleithanie, « des royaumes et pays représentés au Reichsrat », un Etat nouveau, uniforme, centraliste vis-à-vis de l'Etat unitaire hongrois. Mais cette uniformité n'est pas complète. Déjà le titre officiel de l'Autriche (1), « les royaumes et les pays représentés au Reichsrat » indique suffisamment que l'unité n'est pas absolue. Les provinces et les pays historiques restent dans la Constitution de décembre les membres de l'Autriche, distincts

(1) J'emploie couramment ce terme, quoique incorrect, pour tous les pays cisleithans.